

**ASSEMBLEE GENERALE du COMITE DEPARTEMENTAL 35 GOLF
GOLF CLUB DES ORMES
SAMEDI 17 DECEMBRE 2016**

ACCUEIL

La Présidente accueille les membres de l'Assemblée qui ont régulièrement signé la feuille de présence et ouvre la séance, en présence de Monsieur Jean Luc POULAIN, Président de La Ligue de Bretagne.

PRELIMINAIRE

La Présidente propose de composer le bureau de l'Assemblée comme suit :

Le Président de séance sera Mme Michèle LEFEUVRE, Présidente du C.D, accompagnée de Patrick MEVEL, Trésorier du C.D et de Mme Françoise PENNARUN, Secrétaire générale du CD.

La composition du bureau a été votée à l'unanimité par les membres présents.

La Présidente rappelle aux membres présents que l'ordre du jour contenu dans la convocation qui leur a été adressée par mail sera scrupuleusement respecté :

- Lecture et approbation du rapport sur la gestion morale et sportive du Comité ;
- Lecture et approbation du rapport sur la situation financière ;
- L'approbation des comptes de l'exercice clos et affectation du résultat ;
- L'approbation du projet sportif et développement validé préalablement par la Ligue ;
- Le vote du budget de l'exercice suivant ;
- La détermination du montant de la cotisation annuelle des membres du Comité Départemental ;

- L'élection des membres du bureau.

La Présidente informe l'Assemblée que l'ensemble des documents sur lesquels s'appuient les différents points abordés lors de l'assemblée générale, sont soumis aux membres sous forme de diapositives qui illustreront les propos tenus tout au long de la réunion.

I. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'EXERCICE PRECEDENT AINSI QUE DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

La Présidente demande aux membres présents s'ils ont pris connaissance du P.V de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 9 Janvier 2016 (concernant l'année 2015) qui leur a été adressé personnellement et s'ils souhaitent en demander des modifications. En l'absence d'objection, le procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

II. LECTURE ET APPROBATION DU RAPPORT SUR LA GESTION MORALE ET SPORTIVE DU COMITÉ

La Présidente expose les différentes actions menées par le Comité départemental en 2016 qui correspondent aux objectifs fixés en 2015, réitérés lors de l'AG du 9 Janvier 2016.

Elle soumet à l'Assemblée l'ensemble des chiffres concernant le département et mis à disposition par la FFG. Ces chiffres sont présentés sous forme de tableaux (qui seront annexés au présent PV).

Données générales concernant le C.D, les statistiques par tranches d'âge, l'évolution des licenciés club par club, l'évolution des licenciés par catégorie d'âge et par liens.

Données générales

Tout d'abord, la Présidente fait remarquer une progression du nombre des licenciés en Bretagne, soit 2,47% (17.057 licenciés), la progression au niveau de la FFG étant de 0,04% (407.719 licenciés). Le comité départemental bénéficie, quant à lui, d'une légère progression de 1,31% pour un total de 5.972 licenciés.

Les statistiques par tranche d'âges

Cette année encore, on constate une baisse du nombre des jeune licenciés et s'interroge sur les causes. Elle évoque l'urgence de réfléchir sur les actions à mener en 2017.

Il est constaté une forte majorité de séniors : 60% de la totalité des licenciés du département, les Séniors 1 et les dames représentant 41% des licenciés (57% d'hommes et 43% de dames) ; les Séniors 2 représentent 19% des licenciés.

L'évolution des clubs

- **Golfs 18 trous** : évolution du nombre des licenciés dans les golfs de Dinard (2,8%), Ciccé Blossac (11,7%), Les Ormes (0,3%), Les Rochers Sévigné (1%) ; baisse du nombre des licenciés dans les golfs de Rennes (2,2%), La Freslonnière (5,2%) et Saint Malo (3,7%).
- **Golf 9 trous** : augmentation du nombre des licenciés au golf de Cesson Sévigné (0,3%), diminution du nombre des licenciés au golf de Cap Malo (5,1%).
- **Golf Entreprise** : augmentation de 12%.

1. Les actions sportives du CD

Catégorie JEUNES - (intervenante : **Catherine HELENE**, responsable « Jeunes » au CD)

➤ **Données générales**

Catherine HELENE a commenté le tableau des jeunes licenciés par club.

Elle fait remarquer, la baisse du nombre de jeunes licenciés lors du passage à une catégorie d'âge supérieure, à savoir :

- Catégorie garçons : s'ils sont 170 chez les -13 ans, ils ne sont plus que 89 chez les benjamins et 69 chez les minimes.

- Catégorie filles : elles sont 88 chez les -13 ans, 26 chez les benjamines et 20 chez les minimes.

➤ **Les actions :**

Comme prévu en 2015 et conformément aux engagements sportifs, le CD a organisé :

- 3 stages de 2 jours pour les moins de 13 ans.
- 3 stages d'1 journée pour les benjamins.

Il est rappelé que ces stages n'ont pas pour but de travailler la technique qui relève de la seule compétence du Pro de club mais de donner aux jeunes les moyens de prendre conscience de leurs faiblesses en matière technique ou stratégique afin qu'ils puissent mettre en place, sous contrôle de leur Pro de club, un schéma d'entraînement personnalisé. En outre ces stages ont également pour but de les préparer pour certains épreuves (championnat départemental, de Bretagne...) en termes de mise en place d'une stratégie en fonction du parcours, de la condition physique du moment...

Enfin, le comité a demandé à l'entraîneur départemental Jean Hubert ONDET d'encadrer les jeunes du CD lors d'une journée de reconnaissance au golf de Val Queven pour la préparation au Championnat de Bretagne et aux inter-ligues, encadrement qui a été plébiscité par les jeunes et leurs parents.

La labellisation des écoles de golf : il est précisé que le Comité compte 6 écoles labellisées sur 9 existantes : Cap Malo, Dinard, La Freslonnière en label « Sportif », Cicé Blossac, Rennes, Les Rochers Sévigné en label Développement. L'école de golf de Cesson sévigné est actuellement en cours de labellisation.

Suppression des « Greensomes » : Madame HELENE confirme qu'ils ont été arrêtés comme prévu, mais qu'une nouvelle forme de compétition spécialement dédiée aux -10 ans et les -12 ans sera organisée dans les départements sous l'égide de La Ligue de Bretagne.

➤ **Les résultats Sportifs**

Cette année encore, probablement grâce aussi au soutien du CD envers ses meilleurs jeunes, les résultats obtenus ont été satisfaisants.

- **Mérite National :** parmi les 100 premiers du classement on remarque chez les filles : Candice MAHE, Marine TALIBART, Inès ARCHER ET Lucile TANVET et chez les garçons : Henri RENOARD, Maxime LEGROS, Hugo ARCHER et Mathieu KATAN).

- **Résultats des divers championnats :**

Championnat départemental : Maxime LEGROS et Marine TALIBART en catégorie minime ; Hugo ARCHER et Manon BRUNEAU en catégorie benjamin ; Anis LEJEUNE et Inès ARCHER chez les moins de 13 ans.

Championnat de Bretagne : Candice MAHE en catégorie Minime ; Hugo ARCHER et Lucile TANVET en catégorie benjamin ; Baptiste LOUAIL et Inès ARCHER chez les moins de 13 ans (soit 5 titres sur 6).

Championnat de France individuel : le CD félicite Candice MAHE pour son titre de Championne de France minime ; étant précisé qu'Henri RENOARD a perdu en finale dans cette même catégorie.

Championnat de France par équipe des moins de 17 ans :

La Freslonnière reste en deuxième division,

Dinard monte en deuxième division,

Cap Malo monte en troisième division.

Les adultes - (Intervenantes : Michèle LEFEUVRE Présidente du CD et Sylvie BAUDOUIN, responsable « Féminine » au CD)

Le bilan sportif annuel tant individuel que par équipe a été présenté à l'Assemblée.

Mérite national : Candice MAHE : 19ème et Anne MACHER-TALIBART en revanche chez les hommes, aucun joueur ne figure dans les cent premiers du classement.

Championnat départemental : Anne MACHER-TALIBART chez les dames et Tom DOUBLET chez les messieurs.

Championnat de Bretagne Alice CHAUVEL chez les dames et de Maxime LEGROS chez les messieurs.

Championnat de Bretagne par équipe : victoire de Dinard chez les dames et les messieurs.

Championnat département double mixte : victoire de Sylvie et Christian MARTIN du golf de RENNES. et enfin les championnats de France par équipe hommes et dames.

La FEMINA CUP : cette compétition spécifiquement féminine a eu lieu au Golf de La Freslonnière. Sept clubs présentant chacun un maximum de 9 joueuses y ont participé. Comme chaque année, on a pu constater une excellente organisation et une très bonne ambiance entre les golfs. Formules de jeu : « match-play » individuel le matin et « match-play » en greensome sur neuf trous l'après-midi.

Les séniors (Intervenant : Bertrand NASSIVET, responsable « Séniors » au CD)

Bertrand NASSIVET précise que les séniors représentent 60% des licenciés en Ille et Vilaine dont 19% en séniors 2.

Résultats et évènements de l'année 2016

Championnat départemental séniors : victoire de Valérie COQUENTIN chez les dames et de Cliff FANSHAWE chez les messieurs.

Championnat départemental séniors 2 : victoire de Guy LESSART.

Championnat départemental par équipe séniors : victoire de La Freslonnière pour les dames et de Saint Malo pour les messieurs.

Championnat de Bretagne par équipe séniors : victoire de Saint Malo pour les dames.

Bertrand NASSIVET précise que 7 trophées séniors sont pilotés par la Ligue de Bretagne dont 2 organisés en Ille et Vilaine. Le Président de La Ligue précise qu'en 2017, le Critérium devrait être officiellement autorisé.

- **Trophée La Freslonnière** : Victoires de Valérie COQUENTIN et Christophe HERRAULT.
- **Trophée Ciccé Blossac** : Victoires de Ghislaine LACROUX et Bernard PETITPAS.

Le Golf Entreprise (Intervenant : Pierrick DEFRANCE remplaçant Jean-Claude LEMONNIER)

Pierrick DEFRANCE nous expose en quelques mots les activités du golf entreprise dans le département. Il informe l'assemblée des résultats sportifs annuels obtenus par les licenciés et les équipes du GEB.

L'ensemble des actions et décisions du C.D concernant l'année 2016 ayant été évoquées et commentées, la Présidente demande aux membres présents s'ils souhaitent poser des questions sur ce bilan. Aucune observation n'ayant été formulée, le rapport moral et sportif a été adopté à l'unanimité des voix.

III - LECTURE ET APPROBATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DU COMITE

Monsieur Patrick MEVEL, Trésorier du Comité présente et commente le compte de résultats et le bilan de l'année 2016, il en ressort notamment que :

- L'évolution de la trésorerie au cours de l'année 2016 qui présente au 16/12/2016 un solde positif de 7.087,76 €.
- La situation du livret épargne d'un montant de 3.640,36 €.
- Le compte de résultat de l'année 2016 qui présente un résultat positif de 1.699,42 €, s'explique notamment par l'abandon du remboursement des frais kilométriques par le Trésorier et la Présidente.
- Le Bilan qui confirme le résultat de l'exercice soit 1.699,42 €.

Monsieur MEVEL précise qu'au cours de l'année, il a procédé à l'encaissement d'environ 380 chèques et va étudier la possibilité d'avoir recours à des virements.

La Présidente demande aux membres présents s'ils souhaitent poser des questions sur le rapport du Trésorier. Aucune observation n'ayant été formulée, le rapport sur la situation financière du CD a été adopté à l'unanimité.

IV- LA PRESENTATION ET L'APPROBATION DU PROJET SPORTIF ET DÉVELOPPEMENT VALIDÉ PRÉALABLEMENT PAR LA LIGUE

La Présidente évoque et commente les différents projets qui seront mis en œuvre en 2017.

1. Les jeunes

La Présidente annonce qu'il est envisagé pour l'année 2017 :

- Des stages pour les moins de 13 ans (3 stages de 2 jours aux meilleurs espoirs du département par catégorie d'âge : 8/10 ans et 11/12 ans).
- Des stages pour la catégorie « Benjamin » : 3 stages de 2 jours.
- Une journée de reconnaissance au golf des Ajoncs d'Or (préparation au Championnat de Bretagne).
- Une journée de reconnaissance au golf de LA BAULE pour les qualifiés au Championnat de France des moins de 17 ans.
- Encadrement des jeunes par Jean Hubert ONDET, Pro départemental, lors des championnats de Bretagne.

- Développement du golf scolaire pour contrer la baisse permanente de jeunes licenciés, notamment par le biais de démonstrations de ce sport dans les écoles.
- Création d'une section handi-golf spécialement dédiée aux jeunes.

La Présidente précise qu'il sera nécessaire de prévoir l'acquisition de matériel pour introduire le golf dans le milieu scolaire, de même que pour permettre le développement de la section handi-golf.

La Présidente a présenté le **calendrier des épreuves et des stages 2016/2017 (voir annexe)**.

2. Les adultes

Présentation des **différents calendriers des épreuves départementales, des grands prix et des trophées seniors** (annexes).

Pour le golf au féminin, Sylvie BAUDOUIN a présenté un projet pour la prochaine saison d'hiver qui consisterait à initier des match-plays entre certains clubs du Morbihan et d'Ille et Vilaine.

Informations pour 2017

Pour les trophées seniors, il est envisagé pour les années à venir, des résultats séparés pour les Séniors 1 et pour les Séniors 2.

Au niveau des divisions nationales « seniors 1 » : il y aura une possibilité d'avoir une équipe 1 et une équipe 2 dans chaque club.

3. La mise en place des nouveaux terrains dans les clubs

Jean-Claude HAMONO est intervenu pour présenter la création des nouveaux départs sur les parcours, à savoir :

- Les départs violets : ces départs correspondent à des terrains d'environ 4.200 mètres, avec une mise en jeu de 120 à 140 mètres (pour les joueurs ayant un index entre 54 et 0).
- Les départs oranges : ces départs correspondent à des terrains d'environ 2.700 mètres (pour les joueurs « jeunes » ayant un index entre 54 et 36 ; et pour les joueurs d'une autre catégorie d'âge ayant un index entre 54 et 26,4).

Les clubs pourront faire homologuer ces terrains.

V. LE VOTE DU BUDGET DE L'EXERCICE SUIVANT

Le Trésorier présente le budget 2017 en détaillant l'ensemble des dépenses et recettes attendues en 2017.

Le total des dépenses prévues s'élève à 29.220,00 € avec un fort investissement sur les jeunes (15.750,00€) et le développement du golf scolaire et handigolf (2.000,00 €). Il précise que l'ensemble des autres dépenses restera stable par rapport à l'exercice précédent.

Afin de financer les nouveaux projets notamment ceux concernant le handigolf, le CD demandera à la Ligue une subvention complémentaire.

La Présidente demande aux membres présents s'ils souhaitent poser des questions sur le projet sportif et le budget de l'exercice suivant. Aucune observation n'ayant été formulée, le projet sportif et le budget ont été adoptés à l'unanimité.

VI. LE MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE DES MEMBRES DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Compte tenu de la stabilité du nombre de licenciés dans le département, la Présidente suggère de maintenir la cotisation au niveau de 2016 (120€ par club, plus 0,36€ par licence ; cotisation forfaitaire pour le Golf Entreprise). Proposition adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

VII. L'ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

La Présidente a tout d'abord fait part à l'Assemblée de la démission de Monsieur Jean Claude LEMONNIER de son poste de responsable du GEB.

D'autre part, elle a précisé que la présente Assemblée Générale étant Elective, une seule liste est parvenue au siège du Comité.

Cette liste est composée des personnes suivantes :

- Sylvie BAUDOUIN (Golf des Rochers Sévigné),
- Catherine HELENE (Golf de Cicé-Blossac),
- Michèle LEFEUVRE (Golf de La Freslonnière),
- Françoise PENNARUN (Golf de Rennes),
- Christian CECILE (Golf de Cesson-Sévigné),
- Jean-Claude HAMONO (Golf de La Freslonnière),
- Patrick MEVEL (Golf de Cesson-Sévigné),
- Bertrand NASSIVET (Golf de La Freslonnière),
- Jacques THIBAUT (Golf de Cesson-Sévigné).

Le bureau de vote a été constitué, sur proposition de la Présidente du C.D., de trois membres, comportant obligatoirement les personnes suivantes :

- La Présidente du Comité Départemental : Madame Michèle LEFEUVRE,
- Le Président d'une association sportive membre du C.D. désigné par le Bureau Directeur du Comité : Monsieur Yannick COCHET du Golf des Ormes,
- Un représentant désigné de la liste officielle : Monsieur Bertrand NASSIVET.

Puis il a été procédé au vote, et après dépouillement, le nouveau bureau a été élu avec 101 voix sur 154. Les membres du Comité sont élus pour quatre ans.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente, la Secrétaire Générale et le Trésorier.

La Présidente
Michèle LEFEUVRE

La Secrétaire
Françoise PENNARUN

Le Trésorier
Patrick MEVEL